



**CHAMPIONNAT DE FRANCE ELITE
U 15 (M & F)**

LE REFERENTIEL



Bureau Fédéral du 24 janvier 2014

LES OBJECTIFS PRIORITAIRES DU REFERENTIEL ET L' AIDE A LA DECISION

Le référentiel a pour objectif de guider la Ligue Régionale et le CTS Chargé de la Formation des joueurs qui devront, dans le cadre du plan de développement territorial, faire en sorte de regrouper tous les potentiels et en particulier les joueurs des Pôles Espoirs dans le (s) club(s) qui représentera (ont) le territoire régional.

Il se veut une aide à la décision simple et pratique.



CHOIX DU LIEU D'IMPLANTATION

Le/les lieu(x) choisi(s) devra/ont impérativement tenir compte de la réalité géographique du territoire et offrir des facilités routières (proximité des grands axes, lieu central) et/ou ferroviaires.

Pour une ligue ayant plusieurs clubs, la couverture du territoire de la ligue, en particulier des secteurs où sont domiciliés les joueurs/euses du pôle, sera essentielle.



VOLONTE DU CLUB ET APTITUDE A FORMER

Le (s) club (s) choisi (s) devra/devront montrer une implication réelle dans la formation du joueur/euse :

Alimentation du pôle régional et des sélections régionales,

Présence d'une école de mini basket avec description de son organisation,

Présence d'une équipe U13 dans le club (avec le nombre de joueurs/euses sélectionnées dans le Comité et dans la Ligue),

Résultats antérieurs en Championnat de France,



INTEGRATION DU PROJET CLUB DANS LA POLITIQUE DE LIGUE

Le (s) club (s) choisi (s) devra/devront montrer une réelle volonté de collaborer avec les clubs voisins et la ligue.

Le(s) entraîneur(s) des équipes de Championnat de France Elite aura(ont) la volonté de travailler en équipe avec l'ETR et le CTS chargé de la formation du joueur.

 Favoriser un projet cohérent, concerté et pérenne de formation du joueur vers le Haut Niveau sur le territoire de la Ligue



LE PARCOURS D'EXCELLENCE SPORTIVE

Le (s) club (s) choisi (s) devra/devront impérativement tenir compte du projet sportif du/de la joueur/joueuse pour favoriser son éclosion.

Il/ils sera/seront en mesure de lui proposer une continuité adaptée à son niveau dans le club ou de favoriser son départ vers le Centre Fédéral ou un Centre de Formation Professionnel.



Le championnat de France Elite est destiné prioritairement à la formation des futurs internationaux ou joueurs/euses de l'Elite.



APPROCHE DE LA METHODOLOGIE

Le plan de développement territorial doit intégrer prioritairement les joueurs du Pôle :

Le CTS chargé de la Formation du joueur proposera un niveau de pratique qui permettra à chaque joueur d'évoluer à son meilleur niveau,

Le Championnat de France Elite sera proposé en priorité et les projets seront construits prioritairement autour des joueurs(euses) du Pôle,

Le Championnat de France U17 ou U18 pourra être préféré pour des joueurs ayant un potentiel national et méritant une opposition supérieure.



APPROCHE DE LA METHODOLOGIE

Le CTS chargé de la Formation du Joueur rédigera un projet qui sera présenté à la Ligue pour validation.

Il listera chacun des joueurs du Pôle ainsi que les principaux potentiels de la sélection régionale et proposera pour chacun d'eux un club partenaire qui viendra s'inscrire dans le plan de développement territorial.

Ce projet écrit, dès lors qu'il sera validé, permettra de réunir l'ensemble des acteurs (joueurs(euses), parents, clubs concernés) pour être exposé par la Ligue à l'ensemble des parties prenantes.



MERCI POUR VOTRE ATTENTION



FFBB

FÉDÉRATION
FRANÇAISE DE
BASKETBALL

117 RUE DU CHÂTEAU DES RENTIERS - 75013 PARIS
T 01 53 94 25 00 - F 01 53 94 26 80
www.ffbb.com